

AGIR
MASKINONGÉ

Québec

juin
mois de
l'eau
2019

**Festival
d'été
de Saint-Gabriel**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Dévoilement des gagnants du Concours photo Lentille d'eau

Ville Saint-Gabriel, le 15 août 2019 – Hier soir, l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé), en collaboration avec le Festival d'été de Saint-Gabriel, a tenu le **Dévoilement des gagnants du Concours Photo Lentille d'eau**. Plus de 25 personnes ont assisté à cette soirée festive afin d'apprécier les photos des 10 finalistes qui ont su évoquer, par un simple cliché, la beauté cachée de l'eau. Les gagnants ont reçu de beaux prix cette année, gracieuseté à nos commanditaires locaux, en plus de pouvoir repartir avec leur photo encadrée.

Félicitations à nos trois gagnants :

Prix du Jury

David Joly



Prix du Grand Public

Michel Pétrin



Prix de la Jeunesse

Caroline Turenne



« L'eau nous est nécessaire, nous l'aimons, mais nous ne la respectons pas toujours », explique Jean-Claude Charpentier, président d'AGIR Maskinongé. « C'est pourquoi il est essentiel de nous rappeler les raisons pour lesquels nous devons protéger nos lacs et nos rivières. C'est l'objectif du concours photo Lentille d'eau, que nous avons lancé cette année durant le mois de juin, décrété Mois de l'eau. »

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé à la première édition du Concours Photo Lentille d'eau! Nous espérons reconduire le concours pour une deuxième édition en juin 2020.

Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Commanditaires et partenaires locaux

Association Forestière de Lanaudière, Association de chasse et de pêche de Mandeville, Boucle Zen'Nature, Centre du pourvoyeur Mastigouche, Centre Sportif et Culturel de Brandon, Jardins du Grand-Portage & Éditions Colloïdales, Manon Rainville Design, Municipalité de Sainte-Ursule, Parc des Chutes de Sainte-Ursule, Pépinière Casse-Noisette, Société d'horticulture et d'écologie de Matawinie, Ville de Saint-Gabriel.

À propos d'AGIR Maskinongé

AGIR Maskinongé est un organisme à but non lucratif désigné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. La mission d'AGIR Maskinongé est d'assurer la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des milieux hydriques et des ressources qui y sont associées, et ce, dans une perspective de développement durable.

Source et information :

Marion Carrier - *Coordonnatrice PDE*

Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)

(450) 752-4868, poste 223 | marion.carrier@agirmaskinonge.com